

Formation sur le
comportement canin et
législation des chiens de 1^{ère} et
2^{ème} catégorie



Présentation de mon parcours

Educatrice canin, spécialisée au comportement et à la médiation animale, je me suis bâtie une solide réputation grâce à mes interventions auprès de différents publics tels que les EHPAD (principalement auprès du groupe Korian, Colisée, La Carrairade, association rayon de soleil, le chêne vert, petites sœurs des pauvres et les Opalines), centres sociaux, centres de loisirs, périscolaire, foyers pour adultes handicapés et centres pénitentiaires: Luynes (QOS, QJM, CPA, MA2, MA4), Tarascon (unité des détenus « vulnérable ») et la Valentine (toutes les unités), Foyers PJJ, où je n'ai que d'excellent retour.

J'ai acquis mes chiens à l'âge de 2 mois, élevé et éduqué par mes soins, dans un environnement familiale et auprès de mes enfants (5 et 3 ans), Rhéa et Ragnar, sont nés à la maison puisqu'ils sont les chiots de ma chienne Nono.

Référencée depuis 2019 par l'Evêché de Marseille pour former la Police Nationale des Bouches du Rhône mais aussi la Police Municipale, Gendarmes et Pompiers, pour les former au comportement canin et limiter les risques de morsures lors de leurs interventions et à la législation des chiens de 1ere et 2eme catégorie.

Le 18 avril 2019, ma détermination, ma persévérance, mes actions, mon investissement et mon travail furent reconnus et récompensés lors de la 2eme cérémonie des Trophées Chiens Héros , que nous avons remporté dans la catégorie « Chien Visiteur », ce qui est une première historique en France, puisque nous parlons de chiens de 2ème catégorie, considérés comme dangereux par notre législation. Le prix nous a été remis par Monsieur DOMBREVAL Loïc, député des Alpes Maritimes et élu à l'Assemblée Nationale.

La Société Centrale Canine a créé les Trophées des Chiens Héros en 2017. L'objectif de cet événement national est de mettre en lumière l'aide et le soutien que les chiens apportent à l'Homme dans de nombreux domaines, et d'honorer publiquement ces duos chien-maître pour le travail exceptionnel qu'ils accomplissent au quotidien. (articles de Presse en PJ).

Suite à cette victoire, nous avons été sollicité, pour participer à l'événement « HANDI PARTAGE », le 18 et 19 octobre 2019, à Courbevoie, qui met à l'honneur les différents types de handicaps à travers la médiation animale et la zoothérapie.

Pour répondre à la demande, Era Novis Bellator est depuis janvier 2021, un centre de formation professionnelle, pour former les futurs comportementalistes canin spécialisés aux mesures législatives concernant les chiens de catégorie et à la médiation animale, mais aussi pour aider à l'insertion et ou réinsertion sociale.



Partie théorique

- Chiens de 1ère et 2ème catégorie
 - Mesures réglementaires
 - Tableau récapitulatif de la réglementation en fonction de la catégorie du chien
 - Sanctions en cas d'infractions
 - Procédure en cas de non présentation ou de défaut de permis détention
 - Dispositions concernant les chiens de catégorie 1 ou 2
- Les différents types de menaces
- La distance de sécurité chez le chien
- Séquence comportementale
- Phase comportementale d'agression
- Les différents types d'agressions
- Les causes d'agressions
- Les signaux d'apaisement

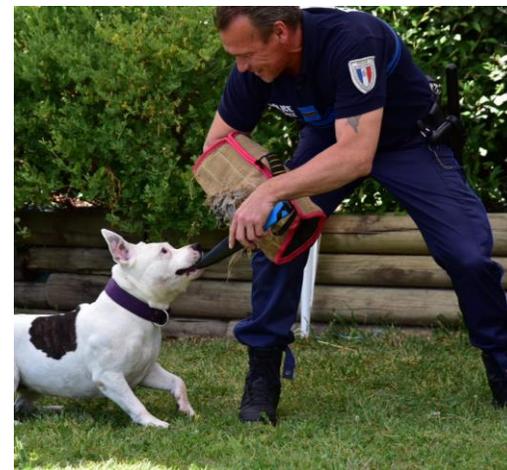




- Initiation à une agression instrumentalisée
- Mises en situations
- Utilisation du break stick

Partie pratique





Les sessions peuvent accueillir jusqu'à 10 agents.

Le tarif par session est de 140€ (+ frais kilométrique).

Je reste à votre entière disposition.

Gaëlle OLIVARES



COVID-19

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- 
Se laver très régulièrement les mains
- 
Tousser ou éternuer dans son coude
- 
Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- 
SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable